

Demain, l'océan aura -

Les poissons sont-ils vraiment en train de disparaître ? Que deviennent les écosystèmes de nos mers ? Quel avenir incertain et complexe mêlent de manière inextricable les questions sociales, environnementales, économi-

Les techniques sophistiquées de la pêche actuelle laissent peu de chance aux poissons d'échapper aux mailles... En effet, les bancs de poissons sont repérés par hélicoptères et satellites et localisés à l'aide de techniques ultramodernes. Véritables usines flottantes, les bateaux de pêche industriels sont équipés pour nettoyer, apprêter, surgeler le poisson sur place. En un demi-siècle, la quantité de poissons pêchée chaque année est ainsi passée de 20 à 92 millions de tonnes, une consommation qui devrait encore croître avec une population en constante augmentation. Les populations de poissons présentant un grand intérêt commercial (cabillaud, sole, carrelet, turbot) ont été littéralement décimées. Au niveau mondial, 52 % des stocks de poissons sont exploités à leur maximum et 24 % sont surexploités. Si la pression exercée ne diminue pas, la biodiversité et, par conséquent, la chaîne alimentaire de nombreuses espèces marines pourrait se trouver compromise à moyen terme.

1/3 de captures rejetées...

Les bateaux de pêche sont généralement spécialisés dans la capture et le traitement d'un petit nombre d'espèces de poissons. La plupart des autres animaux qui se font prendre malencontreusement dans les filets, tels que cétacés, requins, dauphins, tortues de mer, oiseaux marins... sont à l'instar des poissons trop jeunes et d'espèces non désirées, rejetés dans la mer, blessés ou morts. Selon l'estimation de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), les prises fortuites sont de l'ordre de 1/3 des captures. On estime par exemple de 11 à 12 millions le nombre de requins périssant de la sorte (chiffres de 1997).

Les perspectives ne sont pas réjouissantes, même si certaines réglementations plus contraignantes (concernant le maillage des filets notamment) et projets alternatifs voient le jour.

Élevages marins

Pour répondre à cette demande croissante en poissons, et particulièrement les poissons et fruits de mer « cotés » comme le saumon et les crevettes, l'aquaculture a pris un essor considérable ces dernières années. Plus de 20 % des poissons et fruits de mer consommés proviennent ainsi d'élevages. Cependant, les élevages industriels conventionnels de poissons de mer génèrent des nuisances importantes. Aménagés le long des côtes, ils menacent les écosystèmes de grande valeur tels que les fjords et les mangroves (en zones tropicales). Les déjections et autres résidus se répandent directement dans la mer. Ils s'accumulent, étouffant les fonds marins et deviennent sources de pollution et d'eutrophisation. Enfin, la plupart des espèces sont carnivores et sont nourries de farines et d'huiles de poisson. Les élevages contribuent ainsi à l'appauvrissement des mers. Sur le plan santé, les poissons vivant dans un espace très réduit, sont sujets à diverses infections et reçoivent fréquemment antibiotiques et autres médicaments...

Les élevages conventionnels en eaux douces sont moins problématiques, car les installations sont en général fermées. Cependant les conditions d'élevages laissent également à désirer.

Impact social et économique

Mais l'impact de telles pratiques ne se limite pas à la qualité des écosystèmes et la raréfaction d'animaux marins. Sur le plan social et économique, les conséquences des pêches abusives sont multiples et notamment en terme d'emploi. Selon le WWF, le secteur européen de la pêche aurait ainsi perdu 13% de ses emplois entre 1990 et 1997, soit 60.000 postes de travail. Un autre exemple illustre les conséquences de telles pratiques lorsqu'en 1992, 30 000 Canadiens se retrouvèrent soudainement sans emploi quand les stocks de cabillaud des côtes de Terre Neuve s'effondrèrent...

Les implications sur la pêche « artisanale » sont multiples également. Dans nos pays, les petites et moyennes entreprises de pêcheries résistent difficilement sur le plan économique. La flotte de pêche belge ne se compose plus que de quelque 120 bateaux. Dans les pays du Sud, les eaux mal protégées se voient pillées par des flottes industrielles au détriment de la pêche locale. Par ailleurs, certaines réglementations remettent en question des pratiques de pêches traditionnelles comme la pêche aux petits poissons dont sont friands Français et Espagnols...

En ce qui concerne l'aquaculture, leur installation dans les eaux riveraines de pays du Sud fait perdre l'accès des populations locales à d'importantes ressources alimentaires, sans pour autant générer de l'emploi puisqu'il suffit d'une personne pour produire une tonne de crevettes...

Enfin et surtout, près de 2,6 milliards de personnes dépendent aujourd'hui du poisson comme principale source de protéine animale. Un chiffre qui va augmenter chaque année avec la croissance de la population, particulièrement dans les pays en développement. La FAO estime que sans changement, la sécurité alimentaire mondiale est menacée à court (2010) et moyen terme. Face à cette situation, lors de la Conférence de Kyoto, elle a recommandé aux États une combinaison de mesures qui prennent en compte tant les dimensions environnementales, sociales, économiques et culturelles et qui répondent au souci de maintenir une source durable de ressources alimentaires renouvelables. Reste à passer à l'action, vite...

Joëlle VAN DEN BERG

Et moi, que puis-je faire ? Voir article p.10

Sources :

- Site du WWF suisse : www.wwf.ch (océans et côtes)
- WWF Info Ecole 2/2005, « Le poisson dans nos assiettes » : excellente synthèse de la problématique et idées de leçons en quelques pages
- www.fao.org (pêche) : pour approfondir les questions

Reportages à voir :

- « La pêche : les poissons ont le mal de mer », C'est pas sorcier (Médiathèque de la Communauté française - TT6585 - www.lamediathèque.be) - « La mer à bout de force », Emission Temps présent. T.S.R., 1999. (TM5361)

Y a-t-il encore la pêche ?

quel avenir pour les pêcheurs ? Autant et plus de questions d'actualité, terriblement cruciales, dont les réponses économiques et culturelles. Éléments de réflexion.

Photo © vincent duseigne / Court Saint-Etienne



Photo © Greenpeace/Virginia Lee Hunter



Mer d'hommes : à combien ça chiffre ?

80

Près de 80% de la pollution marine provient de la terre et non de la mer. En Belgique, l'Escaut et les eaux polluées qu'il charrie, constituent la première source de pollution de la côte belge. En cause : les activités industrielles, l'agriculture, les déchets domestiques...

37

La côte belge est celle des records européens. Celui du littoral le plus court en Europe : une ligne droite de 67 km. Celui aussi du building le plus haut, du Cap Nord à celui de Bonne Espérance : 37 étages pour l'Europa Building d'Oostende, quasiment en front de mer. Il est le symbole d'une urbanisation effrénée. Une urbanisation que dépasse nos frontières. 6 des 8 villes de plus de 10 millions d'habitants s'étendent en bord de mer. Il y a 2,5 fois plus d'habitants sur le littoral que sur le reste du territoire. En Europe, 1 km d'espace naturel côtier est artificialisé chaque jour.

100.000.000

Le chiffre annuel de sable que nous, Européens, enlevons du fond marin est de 100 millions de tonnes. C'est à peu près 10 millions de camions remplis de sable. L'extraction intensive de sable, notamment pour la construction, a toutefois un impact négatif sur le milieu marin, car elle peut modifier la structure des bancs de sable et ainsi détruire la défense naturelle des côtes.

L'extraction de sable influence également la nature. Être aspiré par un de ces aspirateurs géants avec lesquels les bateaux exploitent le sable signe l'arrêt de mort des animaux marins.

430.000

Chaque année, la partie belge de la mer du Nord est, à elle seule, traversée par pas moins de 430.000 navires. Le port d'Anvers est le quatrième port du monde et le deuxième centre mondial d'industrie pétrochimique. 56.000 personnes y sont employées. Globalement, les 2/3 du trafic mondial de marchandises transitent par voie maritime et 60 % de la flotte mondiale navigue sous pavillon de complaisance (Panama, Liberia, Malte, St-Vincent, îles Marshall, etc.) qui échappe à toute réglementation.

1778

En 1778, les premières cabines de la plage dans notre pays sont construites à Blankenberge. Aujourd'hui, la côte belge accueille chaque année des centaines de milliers de gens, pour une journée ou plusieurs semaines. Le tourisme est de loin l'activité économique la plus importante de la région côtière.

Sources :
SPF Environnement,
www.de-noordzee.be,
Fondation Nicolas Hulot

Dossier